

Le 22 mars 2016

Communauté métropolitaine de Montréal
1002, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 2400
Montréal (Québec) H3A 3L6

OBJET : Appui au projet de terminal de carburant aéroportuaire de CIAM

Madame, Monsieur,

Aéroports de Montréal désire faire savoir, dans le cadre de la consultation publique de la Communauté métropolitaine de Montréal, qu'elle appuie vigoureusement le projet de terminal de carburant aéroportuaire de la Corporation internationale d'avitaillement de Montréal (CIAM).

Le projet proposé par la CIAM représente un investissement d'environ 150 millions de dollars à Montréal-Est et vise à assurer un avitaillement en kérosène fiable et sécuritaire aux transporteurs aériens opérant aux aéroports Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel. La proximité du terminal où on retrouvera une capacité de stockage additionnelle garantira l'approvisionnement en carburant de nos aéroports.

Un approvisionnement stable et sécuritaire est vital pour l'aéroport Montréal-Trudeau et les 30 transporteurs aériens qui y opèrent des vols vers plus de 130 destinations, ainsi que pour les 20 transporteurs cargo de Montréal-Mirabel. Le carburant d'avion est actuellement acheminé par bateau à Québec et est ensuite transporté par train ou par camion jusqu'à Montréal. Actuellement, s'il arrivait quoi que ce soit au port maritime de Québec, cela pourrait compromettre les opérations aéroportuaires. Les impacts économiques d'un arrêt de l'approvisionnement en kérosène aux aéroports seraient considérables pour l'ensemble de la collectivité montréalaise.

Un projet soucieux de l'environnement

ADM est soucieuse de l'environnement et de la réduction des GES comme en témoignent sa politique environnementale et son engagement de développement durable. Nous sommes heureux de constater que le projet de la CIAM rencontre ces préoccupations et que ce projet aura un impact positif sur l'environnement, particulièrement en regard des émissions de gaz à effet de serre.

En effet, le projet permettra de réduire significativement le transport de carburant par voie routière et ferroviaire pour favoriser le transport maritime et surtout par pipeline. Les congestions routières étant chroniques sur l'île de Montréal, un projet qui réduira le camionnage sur le réseau routier ne peut d'ailleurs qu'être bénéfique pour l'ensemble de la collectivité.


Un projet payant à plusieurs égards

Le projet représente un investissement entièrement privé de 150 millions de dollars. La réalisation prévue du projet s'étalera sur un an et permettra la création de 681 emplois directs et 57 emplois indirects, ce qui représente un apport non négligeable à l'économie de la métropole. En période d'exploitation, la CIAM évalue que le projet soutiendra une vingtaine d'emplois permanents par année.

En outre, le promoteur souhaite mettre en place des mesures qui permettront de favoriser le développement économique local à Montréal-Est. Parmi ces mesures, la CIAM propose de privilégier les entrepreneurs locaux, à compétence égale, lorsque possible.

Bref, Aéroports de Montréal tient à réaffirmer son appui au projet de la CIAM puisqu'il permettra à la fois d'assurer la sécurité énergétique de nos aéroports, de générer des retombées économiques importantes et de contribuer en outre à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Veillez agréer nos salutations les plus sincères,


James C. Cherry
Président-directeur général

CC : Monsieur Robert lasenza, vice-président de la CIAM